

**Convocation à la séance ordinaire du Conseil intercommunal
POLICE NORD VAUDOIS**

Mesdames et Messieurs les Membres du CODIR, Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués,

Après la cérémonie d'installation, prévue avec Monsieur le Préfet Fabrice De Icco, nous avons le plaisir de vous convier à la séance du Conseil intercommunal de Police Nord vaudois le

Jeudi 24 septembre 2026 à 19 h. Grande salle « La Poméranne » Pomy

Séance durant laquelle l'ordre du jour suivant sera traité :

Opérations statutaires :

- a) Appel nominal « cérémonie d'installation »
- b) Ouverture de la séance
- c) Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2026 à Suchy
- d) Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour :

- 1) Assermentation « cérémonie d'installation »
- 2) Communications du Président du Conseil intercommunal
- 3) Communications du CODIR par son Président
- 4) Préavis 04-2026. Budget 2027 - Rapport de la commission de gestion. Débat et décision
- 5) Préavis 05-2026. Intégration de la Commune d'Yvonand à la PNV.
Rapport de la commission de gestion. Débat et décision.
- 6) Préavis 06-2026. Frais de déplacements – Demande de crédit complémentaire 2^{ème} série 2026.
Rapport de la commission de gestion. Débat et décision.
- 7) Préavis 07-2026. Règlement des indemnités du CODIR et Conseil intercommunal.
Rapport de la commission de gestion – Débat et décision.
- 8) Divers et interventions individuelles

**Après la séance, une présentation de M. le Premier-Lieutenant Vicente Bornay, sur le thème :
« Faire le 117 comment cela fonctionne » est prévue.**

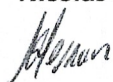
Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Membres du CODIR, Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Essert-Pittet, le 2 septembre 2026

Pièces jointes : 1 procès-verbal et 4 préavis avec annexes.

Le bureau du Conseil intercommunal :

**Le Président
Nicolas Hernan**



**La Secrétaire
Malou Miéville**

